

**МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ**  
**КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ**

**Факультет романської філології і перекладу**

**Кафедра романських мов**

**Курсова робота з теоретичної граматики**  
**на тему: «ПАСИВНИЙ СТАН ТА ОСОБЛИВОСТІ ЙОГО ВЖИВАННЯ**  
**В СУЧАСНІЙ ФРАНЦУЗЬКІЙ МОВІ»**

*Допущено до захисту*  
« \_\_\_\_ » \_\_\_\_\_ 20\_\_ року

Студента групи МЛф 06-19  
факультету романської філології  
і перекладу  
денної форми навчання,  
освітньо-професійної програми  
Французька мова і література, друга  
іноземна мова, переклад \_\_\_\_\_  
за спеціальністю 035 Філологія  
**Мисливець Аліни Валентинівни**

*Завідувач кафедри*  
романських мов

Науковий керівник:  
Кандидат філологічних наук, доцент,  
Єсипович К. П.

\_\_\_\_\_ Рубан В.О.  
(підпис) (ПІБ)

Чотирибальна шкала \_\_\_\_\_  
Кількість балів \_\_\_\_\_  
Оцінка ЄКТС \_\_\_\_\_

КИЇВ – 2023

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE  
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Faculté de philologie romane et de traduction

Département des langues romanes

**Mémoire de recherche**

sur le sujet: « LA VOIX PASSIVE ET LES PARTICULARITES DE SON  
UTILISATION EN FRANÇAIS MODERNE »

*Admis à soutenir*

« \_\_\_ » \_\_\_\_\_ 20\_\_

Par l'étudiant(e) du groupe MLf 06-19  
de la faculté de philologie romane  
et de traduction  
du programme de formation professionnelle  
Langue et littérature française, langue  
seconde, traduction  
spécialité 035 Philologie  
**Myslyvets Alina**

*Chef du département de  
des langues romanes*

\_\_\_\_\_ Ruban V. O.  
(signature) (nom, prénom)

Directeur de recherche:  
Candidat ès lettres, maître de conférences  
Yesypovcyh K. P.

Note \_\_\_\_\_  
Quantité de points \_\_\_\_\_  
Note ECTS \_\_\_\_\_

## АНОТАЦІЯ

Головною метою комунікації є донесення сенсу та важливості ідеї, тому для аналізу було обрано пасивний стан. У роботі розкривається проблема форми, сфери використання та функцій пасиву. Цей прийом завжди використовувався для привернення уваги читача до певної події, героя чи процесу. Курсова робота має на меті розглянути поняття пасивного стану у різних тематиках та текстах, зокрема частотність вживання та сфери ефективного використання цього засобу.

Курсова робота складається з анотації, вступу, трьох розділів, висновків та списку використаної літератури. У вступі обґрунтовано актуальність та практичну цінність обраної теми, поставлена мета і завдання дослідження, вказано предмет й об'єкт дослідження.

У першому розділі розглядається різниця між активним та пасивним станом, форма творення пасивного стану та його функції. У другому розділі аналізується частота вживання пасивного стану у французькій мові, найпоширеніші помилки та використання данної структури. У третьому розділі викладено аналіз різних типів текстів від художньої літератури до пісень та реклами. У висновках підводиться підсумок проведеної наукової розвідки. У списку використаної літератури подаються джерела, на основі яких було здійснене дослідження.

**Актуальність роботи** полягає в тому, що пасивний стан є одним із способів вираження дії, коли акцент робиться на об'єкті дії, а не на особі, яка її виконує. Вивчення пасивного стану також може допомогти краще зрозуміти культурний контекст французької мови, оскільки вживання пасивних конструкцій може відрізнитися в різних мовних середовищах.

**Ключові слова:** пасивний стан, активний стан, форми пасивного стану, прямий додаток, підмет, дієслово, часова форма, об'єкт, процес, дія.

## TABLE DE MATIÈRE

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1. FORMATION ET UTILISATION DE LA CATEGORIE DE LA VOIX EN FRANÇAIS.....	5
1.1 La catégorie de la voix .....	5
1.2 Formation de la voix passive en français .....	9
1.3 Fonctions de la voix passive.....	13
Conclusions au chapitre 1 .....	17
CHAPITRE 2. LES PARTICULARITES DE L'UTILISATION DE LA VOIX PASSIVE EN FRANÇAIS MODERN .....	18
2.1 Utilisation de la voix passive en français écrit et oral.....	18
2.2 Fréquence d'utilisation de la voix passive dans différents types de discours ...	20
2.2 Erreurs courantes dans la voix passive en français .....	23
Conclusions au chapitre 2 .....	27
CHAPITRE 3. ANALYSE DE L'EMPLOI DE LA VOIX PASSIVE DANS DIFFÉRENTS TYPES DE TEXTES.....	28
3.1 L'utilisation de la voix passive dans le roman « Les faux-monnayeurs ».....	28
3.2 L'utilisation de la voix passive dans le roman « La prophétie des abeilles »....	30
3.3 Analyse de l'utilisation de la voix passive dans les autres types de discours ...	33
Conclusions au chapitre 3 .....	37
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	38
BIBLIOGRAPHIE .....	40
SOURCES D'ILLUSTRATIONS .....	40

## INTRODUCTION

L'objectif principal de la communication est de transmettre le sens et l'importance d'une idée, c'est pourquoi la voix passive a été choisie pour l'analyse. Le document traite du problème de la forme, de la portée et des fonctions de la voix passive. Cette technique a toujours été utilisée pour attirer l'attention du lecteur sur un événement, un personnage ou un processus particulier. L'objectif du mémoire est d'examiner le concept de la voix passive dans divers sujets et textes, en particulier la fréquence de son utilisation et les domaines dans lesquels cet outil est utilisé efficacement.

Le mémoire se compose d'un résumé, d'une introduction, de trois chapitres, d'une conclusion et d'une liste de références. L'introduction justifie la pertinence et la valeur pratique du sujet choisi, expose le but et les objectifs de l'étude et indique le sujet et l'objet de la recherche.

**L'actualité du travail** réside dans le fait que la voix passive est l'une des façons d'exprimer une action lorsque l'accent est mis sur l'objet de l'action et non sur la personne qui l'accomplit. L'étude de la voix passive peut également aider à mieux comprendre le contexte culturel de la langue française, car l'utilisation des constructions passives peut différer selon les environnements linguistiques.

**L'objet** d'étude est la voix passive.

**Le sujet** du travail est la fonction de la voix passive dans le discours et son impact sur l'impression générale et le contexte du texte.

**Le but** est de mettre en évidence les particularités de l'usage de la voix passive en français, sa fréquence et son efficacité dans la communication.

Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fixé **les objectifs** suivantes :

- étudier la forme de la voix passive et sa différence par rapport à la voix active ;
- étudier les emplois et les fonctions de la voix passive ;
- identifier les objectifs pour lesquels les Français utilisent la voix passive ;
- mettre en évidence les erreurs les plus courantes dans l'utilisation de cette structure ;
- étudier la fréquence d'utilisation de la voix passive ;

- évaluer la différence d'utilisation de la voix passive dans les œuvres du XX et du XXI siècles ;
- analyser les principaux types de textes pour la présence et la forme de la voix passive, ainsi que les fonctions qu'elle remplit dans un contexte particulier.

**Le matériel** de recherche comprend « La prophétie des abeilles » de Bernard Werber, « Les faux-monnayeurs » d'André Gide, des chansons françaises, la poésie, la publicité et des articles sur divers sujets.

**L'importance pratique** du travail réside dans le fait que les résultats de l'étude peuvent être utilisés dans un cours de grammaire théorique.

**La structure du travail.** Le document se compose d'un résumé, d'une introduction, de trois chapitres, d'une conclusion et d'une liste de références.

## CHAPITRE 1. FORMATION ET UTILISATION DE LA CATEGORIE DE LA VOIX EN FRANÇAIS

### 1.1 La catégorie de la voix

La catégorie de la voix est l'une des catégories grammaticales de la langue qui indique l'état d'un objet d'action dans le temps. Elle répond à la question « dans quelle voix ? » et est utilisée pour exprimer différents états d'un objet – la voix d'un verbe, d'un adjectif, d'un nom et d'autres parties du discours.

La catégorie de la voix permet d'exprimer le temps et les informations grammaticales nécessaires à l'utilisation correcte des mots dans une phrase. Il s'agit d'un élément important de la grammaire de toute langue, qui aide à comprendre et à transmettre des informations correctement et clairement.

Il existe deux types de la catégorie de la voix :

1. **la voix active**, qui souligne l'importance du sujet actif (qui effectue l'action) : « *C'est une abeille qui, après avoir zigzagué devant lui, vient se poser sur l'unique fente horizontale de son heaume, devant ses yeux.* » ;
2. **la voix passive**, qui met l'accent sur l'action et non sur la personne qui l'accomplit : « *L'abeille est désormais coincée dans le casque* », (37).

Mais, il existe également une troisième voix pour les pays indo-européens. Il s'agit d'une structure synthétique, qui ressemble à la forme du pronominal ( se ). Elle est utilisée pour ramener une action à elle-même. « L'indo-européen avait primitivement deux voix : une voix active et une voix moyenne. La voix moyenne ramenait l'action exprimée par le verbe vers le sujet : faire la cuisine, actif ; se faire la cuisine, moyen » [20, p. 6].

Certains s'y opposent et affirment : « Les grammaires grecques définissent une voix moyenne, quand le sujet est à la fois agent et patient du verbe. Certains ont pensé retrouver cette voix en français avec la voix pronominale, parfois appelée voix moyenne : dans « *Je me lave* », le sujet est à la fois agent et patient. Cependant, la régularité morphologique du verbe grec ne se retrouve pas avec les constructions pronominales du français, qui posent des problèmes sémantiques et syntaxiques délicats » [19, p. 245]. Cependant, dans cette section, nous n'examinerons que la différence entre la voix active et la voix passive.

La voix active, qui est une construction grammaticale dans laquelle le sujet d'une phrase accomplit une action, a probablement été utilisée sous diverses formes tout au long de l'histoire de la langue française.

La langue française a une riche histoire littéraire qui remonte à l'époque médiévale, et des textes tels que la Chanson de Roland sont des exemples de la première littérature française. Ces textes ont été écrits en ancien français, qui était différent du français moderne, et les règles et conventions grammaticales peuvent avoir été différentes. Cependant, il est probable que même dans la littérature en ancien français, la voix active était utilisée pour exprimer les actions accomplies par le sujet d'une phrase.

Au fur et à mesure que la langue française se développait et passait par différentes étapes, telles que le moyen français et le début de l'époque moderne, la voix active a continué à être utilisée dans la littérature. Les œuvres d'auteurs français aussi célèbres que François Rabelais, Michel de Montaigne, Jean Racine et d'autres, à partir de la Renaissance et plus tard, utilisaient la voix active dans leurs œuvres.

Il est important de noter que le concept de la voix active en tant que construction grammaticale n'est pas propre à la littérature française ou à la langue française. Il s'agit d'une caractéristique fondamentale de nombreuses langues et elle a probablement été utilisée sous diverses formes dans la littérature de différentes cultures et époques [19 ; 4].

**La voix active** est utilisée presque toujours. Chaque verbe a la forme active, car elle s'exprime grâce à la conjugaison active. Dans ce cas on utilise les verbes transitifs, presque tous les verbes intransitifs peuvent être utilisés à la voix active. Par exemple :

- a. *Elle a senti. Elle a chanté. Elle a vérifié* – transitifs.
- b. *Elle a souffert. Elle a dormi. Elle a galopé* – intransitifs.

Il y a seulement quelques verbes qui sont **conjugués avec le verbe être** : aller, rester, mourir, naître, venir, décéder, partir, tomber, arriver. Les exemples :

- a. *Vous êtes tombé malade ;*
- b. *Nous sommes arrivés à la gare.*

Cependant, il faut noter qu'il y a un certain nombre des verbes qui on peut appliquer avec les deux auxiliaires « être » et « avoir » (cette liste inclue les verbes qui marque les changements de la voix). Le choix du verbe change complètement le sens de la phrase.

On peut dire « *Monsieur Werber est monté au deuxième étage* » ou « *Monsieur Werber a monté ses bagages au deuxième étage* » et ses deux phases va être correcte car dans l'exemple 1 le verbe monter est intransitif, pendant que dans l'exemple 2 le même verbe est transitif. Et, bien sûr, il est évident qu'**un verbe auxiliaire change le sens d'une phrase** [19].

Il faut distinguer l'aspect du verbe. Nous choisissons le verbe « être » pour souligner le caractère complet d'une action, le résultat et le verbe « avoir » marque l'action et le processus. Les exemples :

- a. *Elles sont passées à côté de nous ;*
- b. *Elles ont passé les examens parfaitement !*

Dans certains cas, nous devons baser notre choix sur le sens du verbe ( si on parle des verbes polysémiques ). Les exemples suivants le soulignent clairement [19, p. 205-206] :

- a. *Marie a demeuré longtemps à la maison ;*
- b. *Les noms des soldats ont demeuré secrets.*

**La voix passive**, en tant que construction grammaticale, est utilisée dans la littérature française depuis des siècles. Il est difficile de déterminer la date exacte de sa première utilisation, car la langue et la grammaire évoluent avec le temps, et la voix passive peut avoir été utilisée sous différentes formes et avec différentes fonctions à différentes périodes historiques.

La voix passive est une caractéristique commune à de nombreuses langues, dont le français, et a probablement été utilisée sous diverses formes dans la littérature française tout au long de sa longue histoire littéraire. La voix passive est utilisée pour déplacer l'attention du sujet de la phrase vers l'objet ou le destinataire de l'action. On la trouve dans un large éventail de genres littéraires, de la littérature classique à la littérature moderne, y compris les romans, les pièces de théâtre, les poèmes et d'autres formes d'expression écrite [19].

On peut nommer la phrase passive quand ses conditions sont remplies :

1. le sujet n'est pas le plus important argument du verbe ;

2. le lexème verbal est en forme du participe passé, il peut être lié au sujet par « être » ( pas de l'aspect accompli, c'est un simple adjectif attribut ) – « *La maison était illuminée* », « *Malheureusement la France est bien trop éloignée* » (35, 9).

Cette spécification des conditions permettra d'exclure de la liste certaines structures grammaticales qui s'apparentent à la voix passive. Ici on parle des :

1. verbes pronominaux moyens ou passifs – « *Je m'agenouille* » ;
2. verbes complexes causatifs – « *La leçon de l'enseignant a été faite par le méthodologiste de l'école* » ;
3. certaines constructions à la fois causatives et pronominales – « *Il s'est fait percer* » ;
4. quand « être » n'est pas le plus important argument du verbe – « *le juge parti et le juge est parti* ». Ici c'est seulement la forme qui est proche ;
5. les phrases impersonnelles – « *Il est survenu un vol pendant le dîner* » [9].

Mais même sans cela, il est clair qu'une phrase à la voix active peut facilement être transformée en une phrase à la voix passive : « *Le chien a mordu la fille. → La fille a été mordue par le chien* ». Le choix de la voix dépend du style du texte et du résultat souhaité. Dans le dernier exemple, on remarque très clairement que l'accent passe du chien à la fille. Cela soulève une question : voulons-nous mettre l'accent sur le coupable ou sur les conséquences ? [9, p. 37-38]

Néanmoins, il existe une liste de règles générales et de caractéristiques de la voix passive en français :

1. le complément d'objet direct se transforme en sujet dans la passive ;
2. le verbe est au passé, l'auxiliaire « être » est introduit ;
3. le sujet de la clause active peut devenir complément agentif de la clause passive ;
4. le sujet subit une action.

Comme on le voit, la différence entre la voix active et la voix passive est très importante. Chaque humeur a sa propre forme de création et est utilisée à des fins différentes : active – pour mettre l'accent sur l'exécutant de l'action, passive – pour donner

à l'action la priorité sur l'exécutant. En même temps, les deux voix sont utilisés en français.

## 1.2 Formation de la voix passive en français

« La voix passive trouve son expression formelle dans la conjugaison passive. La voix passive est formée à l'aide du verbe auxiliaire être à la forme personnelle et du participe passé du verbe conjugué ; c'est une forme purement analytique. » [9 ; 19, p. 207]. En d'autres termes, dans la voix passive, l'objet de l'action devient le sujet de la phrase, tandis que l'agent de l'action (ou celui qui effectue l'action) est souvent omis ou mentionné à l'aide de la préposition « par » « dans » ou « de » [12] :

- a. *Le livre a été écrit par l'auteur célèbre ;*
- b. *Les fleurs ont été plantées dans le jardin de ma grand-mère.*

En effet, la voix passive en français peut être utilisée à de nombreux temps, en modifiant la forme des verbes complémentaires ( être et avoir ) en conséquence. Voici les conjugaisons des auxiliaires « être » et « se faire » pour les temps principaux :

Présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ être : suis, es, est, sommes, êtes, sont</li> <li>○ se faire : me fais, te fais, se fait, nous faisons, vous faites, se font</li> </ul>
Imparfait	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ être : étais, étais, était, étions, étiez, étaient</li> <li>○ se faire : me faisais, te faisais, se faisait, nous faisons, vous faisiez, se faisaient</li> </ul>
Passé composé	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ être : ai été, as été, a été, avons été, avez été, ont été</li> <li>○ se faire : me suis fait, t'es fait, s'est fait, nous sommes fait, vous êtes fait, se sont fait</li> </ul>
Futur simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ être : serai, seras, sera, serons, serez, seront</li> <li>○ se faire : me ferai, te feras, se fera, nous ferons, vous ferez, se feront</li> </ul>

Ensuite, le participe passé du verbe principal est utilisé, qui doit être accordé en genre et en nombre avec le sujet de la phrase. Voici quelques exemples de la voix passive en français :

- a. *La maison est construite par les ouvriers ;*
- b. *Les billets ont été vendus rapidement ;*
- c. *Le film a été vu par beaucoup de gens ;*
- d. *Les erreurs ont été corrigées par le professeur ;*
- e. *La tarte s'est faite toute seule dans le four.*

En outre, en français, il existe également une forme de la voix passive appelée « la voix pronominale passive », qui est formée en utilisant le pronom réfléchi « se ». Cette forme est souvent utilisée pour mettre l'accent sur l'action subie par le sujet, plutôt que sur l'agent qui réalise l'action.

La voix pronominale passive est souvent utilisée pour les verbes qui expriment une action involontaire ou accidentelle. Par exemple, « *Le verre s'est brisé* » met l'accent sur le fait que le verre s'est brisé, sans préciser qui ou quoi a causé la rupture [14].

La formation de la voix pronominale passive est similaire à la voix passive standard, mais avec l'utilisation du pronom réfléchi « se » à la place de l'auxiliaire « être ». Voici quelques exemples de la voix pronominale passive en français :

- a. *La porte s'est ouverte ;*
- b. *Le gâteau s'est brûlé dans le four ;*
- c. *Les vêtements se sont lavés facilement ;*
- d. *Les clés se sont perdues dans la maison.*

Il est important de noter que la voix pronominale passive ne peut être utilisée qu'avec les verbes qui ont un complément d'objet direct. Si le verbe n'a pas de complément d'objet direct, la voix pronominale passive ne peut pas être utilisée.

La Grammaire Larousse du Français Contemporain montre que la voix passive n'est qu'une forme inversée de la voix active sans en changer l'idée. En fait, la transition implique une certaine modification de la forme du verbe, qui met l'accent sur le sujet qui a vécu une certaine action plutôt que de l'avoir exécutée. C'est pourquoi il affirme que cette forme est vouée à disparaître, parce qu'elle n'a pas de sens.

Cependant, il existe un autre point de vue, celui de la transformation. Il est plus approprié d'illustrer cela par un exemple : « *La foudre a frappé l'arbre* ». Transformons cette "phrase active" en une phrase passive : « *L'arbre a été frappé par la foudre* » ou «

*L'arbre a été frappé ( par la foudre )* ». En d'autres termes, selon la vision de Dubois, nous pouvons le faire de plusieurs manières. Si vous regardez ces phrases, elles remplissent bien les conditions que nous avons définies pour une voix passive : le sens est le même et substitution du sujet. Dans ce cas, on assiste à la transformation symétrique de la phrase dont parle Dubois [8, p. 81].

L'exemple ci-dessus démontre très bien les possibilités de la manière traditionnelle de former la voix passive en français. Cependant, cette approche crée une certaine « **anomalie** ». Elle crée une certaine dissonance entre les plans syntaxique et communicatif de la phrase. En effet, lorsqu'une personne entend cette phrase ( « *Marcel a construit une maison* » ), elle la comprend, mais son cerveau a besoin d'un certain temps pour traiter cette information. Le paradoxe est que, du point de vue de la syntaxe, une maison inanimée ( « *La maison a été construite par Marcel* » ) devient un être animé qui peut accomplir une action. Cela provoque une dissonance, mais les missions communicative et pragmatique sont remplies. Voici un exemple tiré du Petit Prince : « *Si Votre Majesté désirait être obéie ponctuellement, elle pourrait me donner un ordre raisonnable* » (35). Il y a une certaine dissonance, car on peut supposer que les serviteurs devraient obéir à Leur Majesté, mais, sur le plan de la communication, il semble que ce soit l'inverse, la première pensée étant « Leur majesté doit obéir ».

Outre la méthode précédente, il existe également la méthode dite « marquée ». Elle se distingue par le fait que les phrases suivantes sont utilisées dans la passivation : se voir + infinitif, se faire + infinitif, se laisser + infinitif et s'entendre + infinitif [21].

Il est important de se concentrer sur l'une d'entre elles, à savoir « se faire + infinitif ». Cette construction permet de laisser la phrase sans agent ( a ), est volontaire ( b ), et véhicule différents degrés de responsabilité ( c ) :

- a. *Je me suis fait traiter avec du café dans la rue ;*
- b. *Marcel a réussi l'examen médical. Le criminel a été pris en flagrant délit. Marcel a été licencié parce qu'il a échoué à l'examen médical ;*
- c. *Marcel se fait réparer sa bouilloire.*

Nous y reviendrons dans la section suivante. En français, il existe une troisième voie périphrastique de passivation : la structure se laisser + infinitif. Mais dans ce cas, le

passage à la voix passive préserve le sémantisme du mot ( « laisser » ). « *Marcel s'est laissé allonger le matin plus longtemps que d'habitude* » [21].

Il existe deux autres constructions périphrastiques avec des verbes de la sphère sensorielle : se voir / s'entendre + un infinitif se rapportant à un être vivant ou même à une personne. Dans le premier cas, le premier argument renverra à la fois au patient et à l'objet ( « *À sa grande stupeur, le romancier s'est vu citer en justice* » ). Dans le second cas, l'objet est thématiqué : « *Il y a quelques jours, je me suis entendu mon patron dire que l'entreprise avait un gros problème sur lequel nous travaillons* » [21].

La construction réflexive est une autre façon de passiviser les phrases. Comme il est souvent difficile d'y identifier le sujet, par exemple « *Tout le monde aime les chats* », elle est donc proche des phrases impersonnelles [10 ; 21].

Toutefois, certaines structures ne peuvent pas être passivées :

1. si une action ne peut accepter une application directe, une telle construction ne peut être passive – « *Le livre est donné à Pierre* » ( le COD devient sujet ). Mais COI ( commençant par « à » ) ne peut pas devenir sujet – « ~~*Pierre est donné un livre*~~ ». On va utiliser plutôt la voix active avec le pronom indéfini on – « *On donne un livre à Pierre* » ;
2. les phrases avec le verbe « avoir » – « ~~*Une grande maison est eu*~~ ». « *Pierre a une grande maison* » – la voix active est le meilleur choix ;
3. si on veut utiliser les verbes de mesure tels que mesurer, durer, peser – « ~~*3 kg est pesée par le chien*~~ ». « *Le chien pèse 3 kg maison* » – la voix active est le meilleur choix ;
4. avec les verbes de possession – « ~~*Ce carnet est possédé par Marcel*~~ ». « *Marcel possède ce carnet* » – la voix active est le meilleur choix ;
5. lorsqu'il s'agit d'une certaine partie de l'ensemble, c'est-à-dire de l'utilisation de l'article participatif, la passivation est inacceptable – « ~~*Du café est bu par Marcel*~~ ». « *Marcel boit du café* » ;
6. les odeurs – « ~~*Une odeur de pain fraîchement cuit est sentie dans la cuisine*~~ ». « *Quelqu'un sent l'odeur du pain fraîchement cuit dans la cuisine* » [14].

En résumé, il existe plusieurs approches et règles pour définir une phrase particulière comme passive, selon la manière dont on l'envisage. Il est préférable d'utiliser une définition générale et de prêter attention à la sémantique de la proposition. S'il en résulte une anomalie dans la sémantique de la phrase, il est préférable d'éviter la voix passive et de la remplacer par la voix active.

### 1.3 Fonctions de la voix passive

Les raisons d'utiliser la voix passive sont très diverses. Chacune d'entre elles a un objectif différent. Nous pouvons les regrouper en huit catégories. Il est préférable de tout passer en revue point par point :

1. le processus de rejet ou d'évitement du premier argument ;
2. la mise en évidence du second argument ou de l'objet de l'action ;
3. la priorité au premier argument ;
4. l'accent mis sur le processus ;
5. l'aspect pragmatique ;
6. l'aspect stylistique ;
7. la rhétorique ;
8. la thématisation.

Le rejet du premier argument est une bonne raison, car un très grand nombre de phrases passives en usage n'ont pas de complément d'agent, le sujet actif n'est pas appelé dans 60 à 80% des phrases [24]. Cet évitement peut avoir plusieurs raisons :

1. le sujet actif est incertain ou inconnu ;
2. le locuteur veut rester anonyme ;
3. la personne est connue de tous.

Par exemple, H. Weinrich note que l'utilisation de la voix passive est plus fréquente dans les textes administratifs : les fonctionnaires se cachent souvent derrière des données à traiter parce qu'ils n'agissent pas de leur plein gré mais sous mandat de la société [20].

- a. *Les documents seront examinés par un comité indépendant ;*
- b. *Les informations sensibles sont gardées confidentielles ;*

c. *Les chansons de cette artiste sont écoutées dans le monde entier.*

Dans le passif classique, c'est très souvent le complément d'objet actif qui est mis en avant ( comme nous l'avons vu plus haut ), et le sujet est relégué à l'arrière-plan et devient un simple complément. Dans ce cas, le passif a donc pour fonction de transformer un objet inanimé en un objet « vivant » afin d'envisager la situation sous un angle différent.

a. *Les bâtiments historiques sont visités par de nombreux touristes chaque année ;*

b. *Les livres sont lus par de nombreux étudiants pour leurs recherches ;*

c. *Les articles sont publiés dans des revues scientifiques pour partager les dernières découvertes.*

Il est intéressant de noter que la voix passive affecte l'objectif communicatif. Lorsque nous humilions l'agent, l'objet devient automatiquement un participant privilégié de la communication et, en plus, la figure de l'agent est nulle ( très souvent, nous ne différencions même pas le performeur de l'action ). Cette manœuvre ( il n'y a pas d'autre mot ) prouve le caractère multifactoriel de la passivation.

Elle décide de la disposition des arguments dans une phrase, organisée en fonction de l'intention communicative du locuteur, qui veut que l'auditeur perçoive la phrase d'une certaine façon. Cela explique que certaines phrases soient naturelles, comme ( a ), alors que d'autres, bien que grammaticalement adéquates, ne sont pas très fréquentes. C'est le cas de la phrase ( b ) :

a. *Elle voyage de Berlin à Bruxelles ;*

b. *Elle se rends à Bruxelles depuis Berlin.*

La voix passive est utilisée pour donner un contenu agentif au complément d'objet actif, ce qui lui confère une valeur rhétorique :

a. *Les réformes politiques sont attendues avec impatience par la population ;*

b. *Les nouvelles technologies sont adoptées rapidement par les jeunes générations ;*

c. *Les décisions importantes sont prises en concertation avec les parties prenantes.*

La fonction suivante est aussi la tâche principale de la voix passive. Elle se concentre sur l'action, en soulignant le processus lui-même et son importance : « *Ainsi, le passif permet-il une thématization de l'acte en en faisant un état ramené au sujet. Au passif, il y a identification de l'acte avec le sujet* » [20, p. 33].

- a. « *La rose était aimée par le Petit Prince* » (35) ;
- b. « *Emma Bovary était séduite par Rodolphe* » (28) ;
- c. « *La grève était organisée par les mineurs pour revendiquer de meilleures conditions de travail* » (38).

L'une des tâches les plus importantes de la voix passive est d'assurer la fluidité des idées dans le texte. En d'autres termes, elle permet de relier deux phrases en les complétant :

- a. « *Elle a écrit une lettre. La lettre était...* » ;
- b. « *Nous avons planté des arbres dans le parc. Les arbres ont été arrosés régulièrement* ».

Prenons un autre exemple : « *Marie est à Paris. Émilie a rejoint sa mère* ». La question se pose immédiatement : quelle mère, celle d'Émilie ou celle de Marie ? Dans ce cas, pour éviter toute ambiguïté, on utilise la voix passive. Il serait donc plus logique de dire : « *Marie est à Paris. La mère est réunie avec Emily* ».

La voix passive ajoute une couleur stylistique au texte, de sorte qu'il n'y a parfois aucune raison sémantique d'utiliser la voix passive. En raison de cette caractéristique, la voix passive a souvent l'air « plus chère ». Mais s'il y a des raisons syntaxiques, c'est pour simplifier les phrases complexes en éliminant le sujet dans la clause subordonnée. Par exemple :

- a. « *On m'a dit qu'une décision avait été prise* », peut être simplifié en « *J'ai entendu dire qu'une décision avait été prise* » ;
- b. « *Les joueurs de l'équipe nationale, qui ont été applaudis par la foule, ont célébré leur victoire* » peut être modifié en « *Les joueurs de l'équipe nationale, applaudis par la foule, ont célébré leur victoire* ».

La voix passive est un moyen très efficace de souligner ou de mettre en valeur un argument. Après tout, nous ne nous soucions pas du contexte dans lequel le passif est

utilisé, nous comprenons que son objectif principal est d'amener le lecteur ou l'auditeur à écouter ou à croire. Ainsi, Roussel a dit : « Quels que soient les contextes dans lesquels apparaissent les différents énoncés passifs relevés, ceux-ci visent tous un objectif identique : convaincre. Le recours au passif se fait de manière privilégiée dans les préfaces, les introductions, les textes scientifiques, les descriptions, les notices d'utilisation, c'est-à-dire à chaque fois qu'une construction argumentative est nécessaire » [20, p. 13].

Comme on l'a déjà mentionné, le passif modifie l'objet actif, c'est-à-dire qu'il exprime la flexibilité de la structure. « Le passif, qui permet de thématiser un constituant qui, dans la phrase active, appartiendrait au propos, joue un rôle analogue ( à celui des constructions détachées ). Que l'on compare « La grele a baccé les fleurs des cerisiers », et « Les fleurs des cerisiers ont été baccées par la grele ». Ces phrases, qui font partie du même fait, ne sont pas équivalentes : la première est une information météorologique ; la seconde exprime la tromperie du jardinier [23, p. 38 ; 18].

## Conclusions au chapitre 1

En résumé, la voix passive est une construction grammaticale importante en français, utilisée pour mettre l'accent sur l'action elle-même plutôt que sur l'agent qui l'a réalisée. Elle est plus fréquente à l'écrit, surtout dans les textes formels et académiques, mais peut également être utilisée de manière créative dans les textes littéraires.

La différence la plus importante entre la voix passive et la voix active est la fonction qu'elle remplit : mettre l'accent sur l'action, mettre l'objet au premier plan, et autres raisons stylistiques. Si vous examinez la structure d'une phrase à la voix passive, vous verrez le schéma suivant : le complément d'agent + être + participe passé + par / de / dans + le sujet actif. Alors qu'à la voix active, on utilise le sujet + le verbe au temps approprié + l'objet + les attributs.

Il existe également d'autres formes de voix passive en français, par exemple avec les verbes se faire, se laisser, se voir + infinitif, etc. Mais il ne faut pas oublier les structures qui ressemblent beaucoup à la voix passive dans la forme, mais qui n'en sont pas.

## CHAPITRE 2. LES PARTICULARITES DE L'UTILISATION DE LA VOIX PASSIVE EN FRANÇAIS MODERN

### 2.1 Utilisation de la voix passive en français écrit et oral

La voix passive est utilisée à la fois en français écrit et oral, mais elle est plus fréquente à l'écrit, surtout dans les textes formels et académiques. En effet, la voix passive est souvent utilisée pour donner une impression de neutralité et d'objectivité, en mettant l'accent sur l'action elle-même plutôt que sur l'agent qui l'a réalisée. Elle permet également de mettre en avant le sujet de la phrase et de donner une structure plus complexe aux phrases.

Cependant, en français oral, la voix passive est moins fréquente et est souvent remplacée par d'autres constructions grammaticales telles que les verbes pronominaux ou les constructions avec « on ». Par exemple, au lieu de dire « *Le livre a été lu par moi* », on pourrait dire « *J'ai lu le livre* » ou encore « *On a lu le livre* » [11].

Il est important de noter que l'utilisation de la voix passive peut rendre le discours plus complexe et moins direct. En conséquence, il est souvent préférable d'utiliser des formes plus simples pour communiquer efficacement en français oral. Cependant, il est toujours important de connaître et de comprendre l'utilisation de la voix passive en français pour pouvoir l'utiliser correctement dans des contextes formels tels que les présentations, les discours ou les entretiens d'embauche.

Il est également important de noter que l'utilisation de la voix passive peut varier selon le contexte et le registre de langue utilisé. Dans les textes littéraires, la voix passive peut être utilisée de manière plus fréquente et créative pour créer des effets stylistiques et renforcer l'ambiance ou l'émotion du texte.

De plus, la voix passive peut également être utilisée pour éviter de désigner directement un agent, surtout si celui-ci est considéré comme tabou, controversé ou mal vu dans la société. Par exemple, dans les médias, il est courant d'utiliser la voix passive pour rapporter des événements impliquant des personnalités politiques ou publiques controversées [5]. Par exemple :

1. « *Le chanteur marocain Saad Lamjarred, qui a fait appel de sa condamnation à Paris à six ans de prison pour viol aggravé, va être « remis en liberté sous contrôle judiciaire », dans l'attente de son nouveau procès, selon ses avocats » ;*
2. « *Il a aussi été mis en cause par le passé pour viol dans des circonstances similaires à New York et à Casablanca, au Maroc » ;*
3. « *La cour ayant décerné un mandat de dépôt, Saad Lamjarred, qui comparait libre, avait été incarcéré » (29).*

L'utilisation de la voix passive peut varier selon les différents dialectes et variétés du français, ainsi que selon les contextes sociaux et culturels. Par exemple, dans certaines régions francophones, la voix passive peut être moins utilisée ou remplacée par des constructions différentes, tandis que dans d'autres régions, elle peut être utilisée plus fréquemment et de manière plus complexe.

Les dialectes eux-mêmes diffèrent par l'accent, le vocabulaire et la syntaxe. Mais les changements dans ce dernier système sont également étroitement liés au lexique. Elles se manifestent par la violation des normes linguistiques, l'utilisation de temps et de formes verbales non caractéristiques. Voici des exemples d'utilisation de la voix passive dans les dialectes français et leurs différences par rapport aux normes générales :

1. Dans le dialecte « Chtimi » ( Nord de la France ) : « *Ch'est été fait pa min garçon* » ( Norme générale : « *Cela a été fait par mon garçon.* » ). Dans le dialecte chtimi, on utilise « ch'est été fait » au lieu de « cela a été fait » et « pa min garchon » au lieu de « par mon garçon » ;
2. En dialecte provençal ( Provence, sud de la France ) : « *Fuguès estou vist pèr un òme.* » Le dialecte provençal utilise « estou vist » au lieu de « a été vu » et « pèr un òme » au lieu de « par un homme » ;
3. En dialecte alsacien ( Alsace, Est de la France ) : « *S'esch g'seit worre vum Hans.* » Le dialecte alsacien utilise « s'esch g'seit worre » au lieu de « ça a été dit » et « vum Hans » au lieu de « par Hans ».

Ainsi, les différents dialectes français peuvent utiliser leurs propres variantes de la voix passive qui diffèrent des normes générales de la langue française, comme dans les exemples ci-dessus des dialectes chtimi, provençal et alsacien [2].

En outre, l'utilisation de la voix passive peut avoir des conséquences sur la clarté et la compréhension du message. En effet, l'utilisation excessive de la voix passive peut rendre le texte ou le discours moins clair, en masquant l'agent de l'action et en compliquant la structure de la phrase. Par conséquent, il est important de savoir quand utiliser la voix passive de manière efficace et appropriée [6].

En général, il est conseillé d'utiliser la voix passive lorsque l'agent de l'action est inconnu, peu important ou déjà connu du lecteur ou de l'auditeur. Elle peut également être utilisée pour mettre en avant le sujet de la phrase, lorsqu'il est plus important que l'agent de l'action. Par exemple, on peut dire « *Le match a été remporté par l'équipe de France* » pour mettre en avant le fait que c'est l'équipe de France qui a remporté le match.

Cependant, si l'on souhaite mettre en avant l'agent de l'action ou rendre la phrase plus directe et claire, il est préférable d'utiliser la voix active. Par exemple, on peut dire « *L'équipe de France a remporté le match* » pour mettre l'accent sur le fait que c'est l'équipe de France qui a réalisé l'action.

Enfin, il est important de noter que la voix passive peut être utilisée dans différents temps verbaux, y compris le passé, le présent et le futur. Il est donc important de bien comprendre la conjugaison des verbes en français pour utiliser correctement la voix passive dans toutes les situations.

## **2.2 Fréquence d'utilisation de la voix passive dans différents types de discours**

L'utilisation de la voix passive peut varier en fonction du type de discours ou de genre de texte utilisé en français. Voici quelques exemples.

Dans les textes scientifiques et académiques, la voix passive est très fréquemment utilisée pour présenter des résultats, des découvertes ou des théories. En effet, elle permet de mettre en avant les faits plutôt que l'auteur ou le chercheur qui les a découverts ou

étudiés. La voix passive est également utilisée pour exprimer une idée de généralité, de neutralité et d'objectivité. Par exemple :

a. « *Elle est atteinte du syndrome de Stargardt, une maladie génétique rare qui lui a fait progressivement perdre la vue à partir de l'âge de six ans. Elle nous raconte comment elle appréhende sa pathologie* » ;

b. « *Bien sûr, on est confronté à beaucoup de difficultés dans la vie de tous les jours,*" poursuit la professeure de piano, déficiente visuelle » (34).

Dans les textes journalistiques, la voix passive est également utilisée, mais de manière plus modérée que dans les textes scientifiques. Elle peut être utilisée pour rapporter des événements, des faits ou des actions sans mettre l'accent sur l'agent de l'action. Cependant, dans les titres et les sous-titres, la voix active est souvent préférée car elle permet de capter l'attention du lecteur et de rendre le titre plus percutant.

a. « *Un an après sa mise en place, le groupe d'une cinquantaine de pays soutenant militairement l'Ukraine "est devenu une extraordinaire communauté d'action" qui a permis des "progrès impressionnants" sur le terrain, a abondé le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin* » (27) ;

b. « *Trois avions militaires, qui auraient transporté environ 150 citoyens allemands, se sont dirigés vers le pays mais ont été contraints de faire demi-tour, selon le magazine* » (36).

Dans les textes administratifs et juridiques, la voix passive est souvent utilisée pour rendre le texte plus formel et impersonnel. Elle permet de présenter des règles, des obligations ou des procédures sans mettre l'accent sur l'auteur ou le destinataire de ces règles [18].

a. « *Dans l'attente du résultat de confirmation, la personne est considérée comme cas positif et entame sa période d'isolement* » (33) ;

b. « *Les règles d'enregistrement des citoyens étrangers dans notre pays stipulent que l'enregistrement temporaire d'un étranger en Ukraine est obligatoire s'il est arrivé pour une période supérieure à 90 jours* » (26).

Dans les textes littéraires, l'utilisation de la voix passive est plus variable et dépend du style de l'auteur et de l'effet recherché. Elle peut être utilisée pour créer des ambiances mystérieuses ou pour mettre en avant des objets ou des lieux plutôt que des personnages.

- a. « *Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne* » (35) ;
- b. « *Les quatre cent cinquante places étaient vendues et des gens attendaient même à l'extérieur au cas où des désistements de dernière minute leur permettraient d'entrer* » (37).

En général, la fréquence d'utilisation de la voix passive dépend donc du genre de texte et du contexte dans lequel elle est employée. Il est important de savoir adapter l'utilisation de la voix passive en fonction du registre de langue et de la situation de communication pour atteindre les objectifs de clarté, d'efficacité et de compréhension du message.

Il convient de noter que la fréquence d'utilisation de la voix passive peut également varier en fonction du domaine d'activité ou du secteur professionnel. Par exemple, dans les domaines de la recherche, de la médecine ou de la technologie, la voix passive est souvent préférée pour présenter des résultats ou des procédures, car elle permet de mettre l'accent sur l'objet d'étude ou l'objet technique plutôt que sur l'auteur ou le praticien.

En revanche, dans les domaines de la communication ou de la publicité, la voix active est souvent privilégiée pour donner une impression de dynamisme et d'engagement. Dans ces domaines, il est important de créer une relation de proximité avec le public et de le mobiliser pour atteindre les objectifs de communication.

La fréquence d'utilisation de la voix passive dépend de nombreux facteurs tels que le genre de texte, le domaine d'activité, le contexte de communication, le registre de langue, etc. Il est donc important de connaître les différentes nuances et les usages appropriés de la voix passive en français pour communiquer de manière claire et efficace dans toutes les situations.

Il est également important de souligner que l'utilisation de la voix passive peut varier en fonction de la langue maternelle du locuteur. Par exemple, certains locuteurs dont la langue maternelle n'utilise pas ou peu la voix passive peuvent avoir des difficultés à la

maîtriser en français. De même, certains locuteurs peuvent avoir une préférence pour la voix passive ou la voix active en fonction de leur expérience et de leurs habitudes de communication.

Enfin, il est à noter que l'utilisation de la voix passive peut être affectée par des facteurs sociaux et culturels. Dans certaines cultures, l'utilisation de la voix passive est plus fréquente que dans d'autres, et elle peut être perçue comme une marque de respect ou de politesse. En revanche, dans d'autres cultures, l'utilisation de la voix passive peut être considérée comme une marque de faiblesse ou d'évitement de responsabilité.

En somme, l'utilisation de la voix passive en français est une question complexe qui dépend de nombreux facteurs tels que le genre de texte, le contexte de communication, le domaine d'activité, la langue maternelle du locuteur et les facteurs sociaux et culturels. Il est donc important de savoir adapter l'utilisation de la voix passive en fonction de chaque situation pour communiquer de manière claire, efficace et respectueuse.

## 2.2 Erreurs courantes dans la voix passive en français

L'utilisation de la voix passive en français peut être délicate et il est facile de tomber dans certaines erreurs courantes. Il est important d'éviter ces erreurs courantes et de maîtriser les règles grammaticales pour éviter toute confusion ou malentendu dans le discours. Voici quelques exemples.

Confondre la voix passive avec la forme pronominale. La forme pronominale est une construction verbale dans laquelle le verbe est suivi d'un pronom réfléchi ( par exemple, « se laver » ). Cette construction est différente de la voix passive, qui met l'accent sur l'objet plutôt que sur le sujet de l'action.

- a. « *Elle s'est lavé les mains* » – la voix active ;
- b. « *Les mains sont lavées tous les jours par elle* » – la voix passive.

Oublier l'auxiliaire « être ». La voix passive est formée à l'aide de l'auxiliaire « être » suivi du participe passé du verbe. Il est important de ne pas oublier cet auxiliaire dans la construction de la voix passive. Et, bien entendu, s'il s'agit de verbes complémentaires,

il serait erroné de vouloir passifier des phrases avec le verbe avoir. Comme indiqué précédemment, cette forme ne peut pas exister.

Utiliser la voix passive avec des verbes qui ne peuvent pas être passivés. Tous les verbes ne peuvent pas être utilisés à la voix passive. Par exemple, les verbes intransitifs ne peuvent pas être passivés. Utiliser la voix passive avec des verbes qui ne peuvent pas être passivés peut entraîner une construction grammaticalement incorrecte.

Utiliser la voix passive de manière excessive. Bien que la voix passive puisse être utile dans certaines situations, son utilisation excessive peut rendre le texte lourd et peu clair. Il est important de savoir choisir entre la voix passive et la voix active en fonction du contexte et de l'objectif de communication.

Utiliser la voix passive pour éviter de nommer le sujet de l'action. Il est parfois tentant d'utiliser la voix passive pour éviter de nommer le sujet de l'action, mais cela peut rendre le texte ambigu et peu clair. Il est préférable de nommer clairement le sujet de l'action pour faciliter la compréhension du texte.

Oublier l'accord du participe passé. Le participe passé doit être accordé en genre et en nombre avec le sujet dans la voix passive. Il est important de ne pas oublier cet accord pour assurer la correction grammaticale de la construction [13].

En somme, il est important de maîtriser les règles d'utilisation de la voix passive en français pour éviter ces erreurs courantes et communiquer de manière claire et efficace.

Confondre la voix passive et la voix active inversée : parfois, la voix active peut être inversée pour mettre en avant l'objet de l'action plutôt que le sujet. Cela peut être confondu avec la voix passive, mais il est important de faire la distinction entre les deux constructions.

- a. Voix active : « *Le professeur a corrigé les devoirs* » ;
- b. Voix passive : « *Les devoirs ont été corrigés par le professeur* » ;
- c. Voix active inversée : « *Les devoirs, le professeur les a corrigés* ».

Utiliser le mauvais temps verbal. La voix passive doit être formée au même temps verbal que la voix active. Utiliser le mauvais temps verbal peut entraîner une construction grammaticalement incorrecte.

Oublier les compléments. La voix passive nécessite l'utilisation de compléments pour préciser le sens de l'action. Il est important de ne pas oublier ces compléments pour éviter toute confusion ou ambiguïté dans la construction de la phrase.

Confondre la voix passive avec d'autres constructions. Il est important de faire la distinction entre la voix passive et d'autres constructions similaires, telles que l'adjectif verbal, la construction avec « se faire », ou la construction avec « on ». Confondre ces constructions peut entraîner des erreurs grammaticales et une confusion dans le discours.

Utiliser la voix passive pour éviter la responsabilité. Il est courant d'utiliser la voix passive pour éviter de prendre la responsabilité d'une action. Par exemple, « *une erreur a été commise* » plutôt que « *j'ai commis une erreur* ». Cela peut donner l'impression que la responsabilité est diluée ou non assumée, ce qui peut être perçu négativement par les lecteurs ou les auditeurs.

Utiliser la voix passive de manière impersonnelle. Il est important de se rappeler que la voix passive met l'accent sur l'objet de l'action plutôt que sur le sujet. L'utilisation excessive de la voix passive peut donner une impression d'impersonnalité et de manque d'engagement dans le discours.

Utiliser la voix passive de manière inutile ou excessive. Il est important de se rappeler que la voix passive ne doit être utilisée que lorsque cela est nécessaire pour mettre l'accent sur l'objet de l'action ou pour des raisons stylistiques. L'utilisation excessive ou inutile de la voix passive peut alourdir le discours et le rendre difficile à comprendre.

En somme, l'utilisation correcte de la voix passive en français est une compétence importante pour communiquer clairement et efficacement. L'utilisation de la voix passive en français peut varier selon les registres de langue et les contextes de communication. Par exemple, la voix passive est plus fréquemment utilisée dans le registre soutenu, tel que dans les textes littéraires ou académiques, tandis qu'elle peut être moins fréquente dans le registre familier. Il est également important de prendre en compte le contexte de communication lors de l'utilisation de la voix passive. Dans certains contextes, l'utilisation de la voix passive peut sembler plus objective ou impersonnelle, tandis que dans d'autres, elle peut sembler évasive ou ambiguë. Il est donc important de choisir

judicieusement l'utilisation de la voix passive en fonction du contexte et de l'effet souhaité.

En résumé, la voix passive en français est un outil grammatical important pour mettre l'accent sur l'objet d'une action ou pour des raisons stylistiques. Cependant, son utilisation peut être sujette à des erreurs courantes telles que l'utilisation excessive ou inutile, la confusion avec d'autres constructions, ou l'omission de l'auxiliaire.

## Conclusions au chapitre 2

D'après les recherches présentées dans le chapitre 2, il existe de nombreuses façons d'utiliser la voix passive en français. Elle est assez populaire dans divers articles scientifiques, travaux administratifs et juridiques, afin de ne pas faire allusion à une personne spécifique, mais de ne donner que des faits et des chiffres arides. Il est également approprié d'utiliser la voix passive dans les œuvres littéraires pour obtenir un effet complètement différent – pour mettre en évidence un lieu ou souligner un événement.

En même temps, il est important de garder à l'esprit les erreurs les plus courantes, y compris les règles de base telles que l'accord avec le complément d'agent, l'utilisation du verbe "être" au lieu de « avoir », et les structures qui ne peuvent pas être passivées. Plus important encore, vous devez prêter attention à l'opportunité et à l'objectif de l'utilisation d'une telle structure dans la langue. Posez d'abord la question : pourquoi ? Pour obtenir quoi ? Pour souligner quoi ?

En outre, lorsque vous voyagez en France et que vous communiquez avec des locuteurs natifs, vous devez garder à l'esprit la variabilité de la langue française et la présence d'un grand nombre de dialectes, qui présentent à leur tour certaines particularités, non seulement dans l'utilisation de la voix passive, mais aussi dans la culture.

## CHAPITRE 3. ANALYSE DE L'EMPLOI DE LA VOIX PASSIVE DANS DIFFÉRENTS TYPES DE TEXTES

### 3.1 L'utilisation de la voix passive dans le roman « Les faux-monnayeurs »

Dans le roman « Les faux-monnayeurs » d'André Gide, la couleur de la voix passive dans les différents temps est immédiatement perceptible. Dans le texte, la couleur de la voix passive dans les différents temps est immédiatement perceptible. D'une manière générale, il a été possible de trouver presque toutes les formes d'utilisation de la voix passive dans ce roman. Regroupons les exemples en fonction de leur forme et analysons ensuite les fonctions de certains d'entre eux.

#### 1. La voix passive aux différents temps :

- a. « *Peut-être estimez-vous que je vous dois la reconnaissance pour avoir été traité par vous comme un de vos enfants* » (30) ;
- b. « *J'avais grande envie de lui parler, mais j'ai cru plus prudent d'entrer d'abord en relation avec la mère de la petite fille, une doctoresse polonaise à qui Boris a été confié, et qui le surveille de très près* », « *Le petit Boris lui a été confié pour les vacances par sa mère* », « *Boris, vers l'âge de neuf ans, a été mis au collège, à Varsovie* » (30);
- c. « *La lettre était adressée à sa mère ; une lettre d'amour vieille de dixsept ans ; non signée* » (30) – cet exemple est intéressant parce que le mot « lettre » est répété dans les deux phrases, ce qui aide à se concentrer sur cet objet particulier et souligne également la fluidité de l'ajout de détails ( d'abord, la lettre à qui, puis le type de lettre, et seulement ensuite le type de lettre ) ;
- d. « *il était bien forcé de s'avouer qu'il ne ressentait pas pour elle un grand amour* » (30) – il a déjà été mentionné que le but principal de la voix passive est de persuader le lecteur. Dans cet exemple, l'auteur souligne le fait que le protagoniste a accompli une action sur lui-même, très probablement à contrecœur. C'est ce que l'on peut voir ici : « *J'avais confectionné dans mon cœur pour mon père, un amour filial*

*sur mesure, mais qui, dans les premiers temps, flottait un peu et que j'avais été amené à rétrécir » (30);*

e. « ... l'hôtel n'a pu nous offrir que deux chambres, une grande à deux lits et une petite, qu'il a été convenu devant l'hôtelier que je prendrais — car, pour cacher son identité, Laura passe pour la femme d'Édouard » (30) – une autre façon pour la voix passive de souligner une action, sa complétude ;

f. « Elle a été sollicitée de divers côtés, mais elle a préféré rester à Paris », « Nous avons été présentés à lui par le démon de l'ennui, avec qui nous avons fait connaissance à bord... », « Il a été sursaturé de morale, et jusqu'à la nausée » (30);

g. « Le père du héros, roi du Danemark, a été assassiné par son frère Claudius, qui usurpe le trône et épouse sa belle-sœur » (30) – d'habitude, dans les histoires de meurtre, le tueur est inconnu, mais ici, nous nous concentrons sur l'action, pas sur la personne ;

h. « Dis... tu crois que Barrès sera élu ? », « c'est que je me serais trompée sur ton compte, et je te laisserais partir sans regrets », « Savez-vous que Brugnard vient d'être pris comme chef de cabinet à la Justice ? », « consultant le registre du dépôt, il pouvait trouver peu naturel qu'un bagage, mis à la consigne quelques minutes avant midi, en fût retiré sitôt après » (30) – l'utilisation de la voix passive au Futur Simple, Passé immédiat, Passé Simple ;

2. La voix passive aux autres formes possible :

a. « S'il sentait son œuvre durable, il la laisserait se défendre elle-même et ne chercherait pas sans cesse à la justifier », « ... j'espère ne l'avoir pas trop laissé voir ... », « Le concierge me laissera passer ? » (30) – se laisser + infinitif ;

b. « Ma mère était un peu effrayée de me voir partir avec lui, car elle le connaissait à peine », « Il répétait que, si je devais vivre quelque temps avec lui, il souffrirait trop de ne pas me voir vêtu comme il faut — c'est-à-dire : comme il lui plaît », « Parfois, sans qu'il s'en doute, je me vois forcée de l'aider, comme si je me prêtais à son jeu » (30) – se voir + infinitif ;

c. « *Non, mais, des fois... que vous me prendriez pour un voleur ?... — avec une conviction, à me faire douter de ce que j'avais vu* », « *Un beau jour, on me fait savoir que mon élève est souffrante* » (30) – se faire + infinitif ;

d. « *Olivier prenait plus de plaisir à louer ses amis qu'à s'entendre louer lui-même* » (30) – se faire + infinitif.

3. La voix passive dans les phrases impersonnelles :

a. « *Il a ajouté que dans tous les naufrages on est forcé de faire comme ça ...* », « *Oui, vraiment, près d'elle, on est comme forcé de penser noblement* », « *On est obligé de tout lui dire ...* », « *Madame Vedel, qu'on avait été prévenir, arriva, et Boris, encore tout secoué de sanglots, s'écarta pour laisser causer les deux dames* » (30);

b. « *Quand il s'était agi du trafic de fausse monnaie, il avait été question de gages et c'est à ce propos que Georges avait exhibé les lettres de son père* » (30) – utilisation du pronom il pour désigner une chose inanimée.

Comme nous pouvons le constater, la voix passive est tout à fait pertinente dans les œuvres des écrivains, les œuvres littéraires et les romans. Elle permet de donner de la saveur au texte, de souligner l'importance des événements, de décrire un lieu et d'assumer la responsabilité des actions, du processus et des résultats. Les auteurs ont le plus souvent utilisé la forme traditionnelle de la voix passive à différentes époques.

### **3.2 L'utilisation de la voix passive dans le roman « La prophétie des abeilles »**

Le roman de Bernard Werber, « La prophétie des Abeilles », a été choisi pour être analysé. Des exemples tirés de ce travail montreront la structure des phrases passives, les raisons de leur utilisation et leur fréquence. Les critères suivants permettent d'analyser la présence de la voix passive dans un texte :

1. l'adjectif « être » dans un verbe passif + un verbe au participe passé (-é, -i, -u, -s, -t) ou à la voix active (-s, -t) en début ou en fin de phrase. Par exemple : « est concernée » dans la phrase « Pour l'instant, seule l'artillerie est concernée » (37) ;

2. un verbe au participe passé (-é, -i, -u, -s, -t) ou à la voix active (-s, -t) sans sujet explicite, indiquant que l'action est effectuée sur l'objet plutôt que l'objet effectue l'action. C'est le cas, par exemple, de « disposées » dans la phrase « Les catapultes sont disposées plus près des murailles » (37) ;

3. l'utilisation des mots « par », « de » ou « dans » devant un verbe au participe passé ou à la voix active pour indiquer un agent qui effectue une action mais qui n'a pas de sujet propre. Par exemple : « par la cavalerie » dans la phrase « Ce n'est pas encore le signal pour la cavalerie » (37) .

Par exemple, la phrase « *Ce n'est pas encore le signal pour la cavalerie. Pour l'instant, seule l'artillerie est concernée. Les catapultes sont disposées plus près des murailles* » (37), on peut noter les cas suivants d'utilisation de la voix passive :

a. « *est concernée* » est la voix passive utilisée avec le verbe « être » à la troisième personne du singulier, indiquant que c'est l'artillerie qui exécute l'action et non le sujet de l'action ;

b. « *sont disposées* » est une voix passive utilisée avec le verbe « être » à la troisième personne du pluriel pour indiquer que les "catapultes" font l'action et ne sont pas l'objet de l'action ;

c. « *par la cavalerie* » – l'utilisation du participe passé « par » devant un verbe indique un agent qui effectue une action mais qui n'a pas de sujet propre. Dans ce cas, c'est « la cavalerie » qui accomplit l'action.

L'exemple ne précisant pas qui fait l'action, on peut supposer que l'auteur a spécifiquement choisi la voix passive pour souligner le résultat de l'action et l'action elle-même.

Ainsi, l'utilisation de la voix passive dans la phrase peut être constatée sur la base des critères ci-dessus. De nombreux exemples sont au présent de l'indicatif. Examinons quelques autres phrases.

« *Le chevalier pousse un cri de douleur aigu, mais son destrier est lancé au grand galop vers les hautes murailles blanches et plus rien ne peut le ralentir, même pas cet aiguillon empoisonné planté profondément dans son œil comme une épine dans un raisin mûr* » (37). Dans cet exemple, on peut remarquer la présence de la voix passive dans la

phrase : « est lancé » est un participe à la voix passive parce qu'il indique une action qui arrive au sujet "son destrier", et non à l'exécutant de l'action.

La fonction de la voix passive dans ce contexte est de transmettre l'information selon laquelle le cheval du chevalier « vole » ou « se déplace » rapidement ( galop ) sans indiquer qui ou quoi est à l'origine de ce mouvement. La voix passive est utilisée pour attirer l'attention sur le processus d'action plutôt que sur l'exécutant.

La forme de la voix passive dans ce cas comprend le participe « lancé », qui est formé en combinant le verbe « lancer » dans le participe passif avec le verbe « est » dans le participe, ce qui donne la forme « *est lancé* ».

Dans la deuxième phrase, on observe l'utilisation du passif dans la forme « avait été condamné », où « celui-ci » est le sujet qui subit l'action de « condamné ». Le verbe « a été libéré » est aussi une forme passive, où « libéré » est un participe passé utilisé avec « être » comme auxiliaire.

« *Et celui-ci avait été condamné à la prison à vie, si ce n'est qu'il a été libéré en échange d'un otage israélien, Gilad Shalit* » (37). La fonction du passif dans cette phrase est de mettre l'accent sur l'action subie par « celui-ci » ( il a été condamné et libéré ), plutôt que sur l'action qu'il a accomplie ( être condamné à la prison à vie et être libéré en échange d'un otage israélien ). Le passif permet également de ne pas mentionner explicitement qui a condamné « celui-ci » et qui a libéré « celui-ci ».

« *Ces hommes venaient d'une île située à l'ouest, un paradis perdu qui avait été submergé par un déluge* » (37) – cette phrase utilise la voix passive sous la forme « avait été submergé », où « un paradis perdu » est le sujet soumis à l'action « submergé ».

La fonction de la voix passive dans cette phrase est de mettre l'accent sur l'action que « un paradis perdu » a subie ( a été submergé ) au lieu de l'action qu'il a accomplie ( le processus d'être submergé ). L'utilisation de la voix passive évite également d'indiquer l'agent de cette action, c'est-à-dire qui a exactement inondé le « paradis perdu ». Dans le cas présent, on ne sait pas qui ou quoi est responsable de l'inondation de l'île. L'auteur attire également l'attention du lecteur sur le lieu lui-même pour souligner son histoire.

« *Et encore, là, ce sont ceux que vous voyez, mais il y a dans la section souterraine un monolithe de quatorze mètres de long pesant 570 tonnes, reprend Ménélik. En fait, il*

*a été construit avec une légère inclinaison, selon le modèle des pyramides, pour que la partie basse soit plus large que la partie haute » (37) – la voix passive est utilisée pour transmettre des informations sur la manière dont le monolithe a été construit, sans identifier l'acteur ( qui l'a construit ). Dans ce cas, l'accent est mis sur les propriétés du monolithe lui-même, sa taille et sa forme, plutôt que sur le processus de sa construction ou l'acteur qui a réalisé le travail ( Ménélik ). En outre, d'un point de vue stylistique, le passif aide à maintenir une présentation fluide des pensées, car si l'on ne prenait que la deuxième phrase de l'extrait, on ne verrait pas clairement de quoi il s'agit.*

Voici d'autres exemples tirés de ce travail : *« Mon fils avait une malformation cardiaque et il a été opéré gratuitement dans un hôpital israélien », « Derrière cette porte, comme il l'avait suggéré, il y a un grand jardin ensoleillé avec un arbre au milieu », « Heureusement, l'aiguille n'était pas infectée » (37). Le texte contient également des cas d'autres formes de voix passive, comme mentionné précédemment. Par exemple : « Un bourdonnement se fait entendre », « Au défilé d'Atlit, la plupart des pèlerins se faisaient attaquer par les Turcs mais aussi par des bandes de brigands, souvenez-vous », « C'est l'ironie de la vie, dit-il. Échapper en Éthiopie à la guerre civile pour se faire estropier par un gosse ici... », « Alexandre est surpris par ce traitement mais se laisse faire », « Il se voit monter l'escalier qui mène au couloir de l'avenir », « Tu es pardonné, dit Hugues, nous-mêmes nous aurions douté à ta place. Tout ceci est fort extravagant, nous le concédons » (37).*

L'œuvre de Werber contient de nombreux exemples d'utilisation de la voix passive. Les principales fonctions de cette construction sont de déplacer l'attention de l'interprète vers le processus, de préserver l'anonymat de l'interprète ou de se concentrer sur l'objet. Il existe des cas isolés d'utilisation de la voix passive pour décrire un lieu.

### **3.3 Analyse de l'utilisation de la voix passive dans les autres types de discours**

De nombreux chanteurs français sont populaires dans le monde entier. Il a donc été décidé d'analyser l'utilisation de la voix passive dans la musique et les chansons

populaires de chanteurs contemporains. Comme la voix passive est très populaire en français, les attentes étaient très élevées. Mais elles n'ont pas été satisfaites.

J'ai réussi à examiner une cinquantaine de chansons, et la plupart d'entre elles contenaient des phrases dont la forme n'était que similaire à celle de la voix passive, celles-là mêmes qui prêtent à confusion. Seule une infime partie des chansons contenait de la voix passive. Jetons un coup d'œil aux exemples ci-dessous :

- a. « *Je suis accroché(e) à toi* », Dalida – Je suis malade ;
- b. « *Premier amour*  
*Au premier baiser, j'suis ensorcelée* », Nour – Premier amour ;
- c. « *Ce n'était pas toi le plus sage*  
*J'me suis faite avoir par un mirage* », Nour – Premier amour ;
- d. « *Bien mieux qu'être mal accompagné, pas vrai ?* », STROMAE – Papaoutai ;
- e. « *Que je me suis sentie comme un peu caressée*  
*Et beaucoup désirée* », Edith Piaf – Regarde-moi toujours comme ça ;
- f. « *Si vous me laissez raconter,*  
*Je vais pleurer leur chant d'amour* », Edith Piaf – Le chant d'amour ;
- g. « *Emportés par la foule qui nous traîne* », Edith Piaf – La foule ;
- h. « *Et la joie éclaboussée par son sourire*  
*Me transperce et rejaillit au fond de moi* », Edith Piaf – La foule.

Ainsi, nous pouvons conclure que la voix passive n'est pas très appropriée pour les chansons, parce qu'elle est assez difficile à comprendre, car la musique est quelque chose que l'on veut apprécier. Dans les chansons, les interprètes utilisent principalement des temps simples et la voix passive active.

Nous avons également réussi à analyser un certain nombre de poèmes de poètes contemporains, mais les résultats sont décevants. La voix passive est rarement utilisée en poésie. Cela s'explique par le fait que la voix active facilite la rime et la recherche de la bonne rime, et ne complique pas le texte lui-même. Cependant, si vous abusez de la voix passive, vous risquez d'avoir du mal à comprendre le sens. Pour éviter cela, les auteurs n'utilisent pas la voix passive.

Le seul exemple parmi les textes sélectionnés pour l'analyse se trouve dans le poème « Les enfants passés au tamis » de Linda Maria Baros : « *Je me suis laissé voler par les casseurs, par les magouilleurs...* » – utilisation de la construction se laisser + infinitif dans le Passé Composé pour attirer l'attention sur la situation et le mauvais choix du personnage.

En outre, les publicités françaises ont été analysées. Cependant, les résultats sont à nouveau décevants. La voix passive n'est pas une forme d'expression pertinente pour le marketing et la vente. Cela n'est toutefois pas surprenant, car la phrase doit être courte et accrocheuse, et ne doit pas obliger une personne à traiter l'information. Il est donc logique de conclure que la voix active n'est pas efficace lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention du public, de l'intéresser immédiatement et de l'inciter à l'action [1 ; 3].

Il est intéressant d'examiner d'autres types de textes. Nous avons déjà évoqué le rôle de la voix passive dans différents types d'articles, mais il est utile de l'étayer par des exemples. Pour cette analyse, nous avons choisi un article à caractère juridique. En général, il traite des droits de l'homme, qui sont protégés, de ce à quoi une personne a droit, etc. Voici donc quelques conclusions.

On peut affirmer que la voix passive est la « meilleure amie » de ces articles impersonnels lorsqu'il s'agit de la société dans son ensemble, ou de la population d'un pays, plutôt que d'un individu. L'utilisation de la voix passive permet de « globaliser » et de ne pas personnaliser un appel ou une demande, tout en faisant comprendre à tout le monde qu'il s'agit de tout le monde.

Quant aux constructions impersonnelles à la voix passive, elles ne sont pas très populaires pour ce type de texte. Dans cet article, nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence du pronom il + voix passive : « *Il est principalement axé sur l'interdiction de la discrimination* » (31).

Le texte est dominé par les formes traditionnelles de la voix passive, qui sont utilisées pour anonymiser l'interprète ou, dans les textes juridiques et généraux, pour simplement ne pas le connaître et se concentrer sur le processus. L'article entier est plein d'exemples de la voix passive. Voici quelques exemples d'utilisation de la voix passive :

- a. « *De façon individuelle, les Etats manifestent leur volonté d'être liés par ces normes au moyen de la ratification ou de l'adhésion* » ;
- b. « *Si, dans ces lieux, les droits sont dénués de sens, ils n'en auront guère davantage ailleurs* » ;
- c. « *Où trouver la preuve que ces droits ont été formellement reconnus par les Etats ? Et comment ces droits sont-ils mis en oeuvre ?* » ;
- d. « *La Commission de l'ANASE sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants a été inaugurée en avril 2010* » (31).

L'utilisation la plus attendue la voix passive est le secteur médical. Voici quelques exemples :

- a. « *l'évaluation du risque de diabète chez les adultes devrait être faite par le médecin lors de l'examen annuel* » ;
- b. « *le dépistage de la maladie chez les enfants à haut risque tous les 2 ans est conseillé* » ;
- c. « *un test de glycémie à jeun devrait être réalisé à l'âge de 3 ans chez tous les adultes de plus de 40 ans, avec ou sans symptômes* » ;
- d. « *Ce diagnostic doit être fait le plus tôt possible ou le plus souvent possible lorsque des facteurs de risque sont identifiés* » ;
- e. « *Le diabète de type 2 peut être prévenu par des moyens simples* » ;
- f. « *Il est important que le traitement antidiabétique soit approprié* » ;
- g. « *Il doit être pris au moment d'un repassage pour être efficace et peut prévenir les ballonnements et flatulences provoqués par des substances non absorbées* » (32).

Comme vous pouvez le constater, en médecine, l'utilisation de la voix passive a pour but de mettre l'accent sur le processus. La voix passive aide à transmettre la valeur et l'importance des actions décrites. Par ailleurs, comme le montre l'exemple ( b ), la voix passive peut être utilisée pour donner des conseils.

### **Conclusions au chapitre 3**

Ainsi, après avoir analysé l'utilisation de la voix passive dans différents types de textes, nous pouvons tirer les conclusions suivantes.

La voix passive n'est pas adaptée à tout, car en raison de sa forme spécifique, elle ne peut pas toujours transmettre l'information de manière claire et concise. Elle est surtout utilisée dans les textes littéraires, où l'auteur peut ajouter beaucoup de détails et d'emphase à l'aide de la voix passive. Deux œuvres ont été analysées, l'une du XXe siècle et l'autre du XXIe siècle, les œuvres de Bernard Verber et d'André Gide. Dans les deux cas, la voix passive a ajouté de la couleur et a dilué le texte. En outre, la voix passive s'applique à certains domaines, tels que le juridique ou le médical, et remplit des fonctions spécifiques.

On peut dire qu'il est assez difficile de trouver la voix passive dans les chansons, la poésie et la publicité. Ces types de textes sont plus susceptibles d'utiliser la voix active, car elle est plus facile à comprendre pour le public et ne l'oblige pas à réfléchir à l'information et à l'analyser pendant longtemps.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Après l'analyse, nous pouvons résumer que la voix passive est toujours importante pour la langue française moderne. Elle présente une grande variabilité de forme, remplit de nombreuses fonctions et constitue le principal moyen de mettre l'accent sur l'action plutôt que sur l'exécutant.

La principale différence entre la voix active et la voix passive réside dans la fonction remplie par chaque structure, ainsi que dans la forme. En général, presque toutes les phrases peuvent être réécrites à la voix passive, mais vous devez garder à l'esprit les principaux critères. Si la phrase répond à ces critères, elle peut être considérée comme passive. Vous devez également prêter attention aux constructions dont la forme est très similaire à celle de la voix passive, mais qui ne le sont pas.

Les principales fonctions de la voix passive sont donc de mettre l'accent sur l'action, le processus, l'objet, d'agrémenter le texte sur le plan stylistique, d'être pragmatique, rhétorique et de thématiser. En outre, selon le sujet et le style du texte, la voix passive peut servir à dissimuler l'exécutant de l'action, à rendre le texte fluide et à éviter la confusion.

Les cas d'utilisation de la voix passive en français ont également été examinés. Il a été constaté que les principaux domaines d'utilisation de la voix passive sont plus populaires à l'écrit. Dans la communication libre, il n'est pas toujours approprié et concis, car cette construction peut compliquer le texte. Toutefois, cela peut dépendre du dialecte, du style et du contexte français.

La voix passive est le plus souvent utilisée dans les domaines scientifique, académique, journalistique, juridique et médical. Elle est également utilisée dans les textes littéraires pour des raisons de sophistication et de style, pour dépeindre le mysticisme ou pour mettre l'accent sur des lieux.

Les erreurs les plus courantes commises lors de l'utilisation de la voix passive ont également été analysées. Il s'agit généralement d'erreurs grammaticales ( utilisation d'un mauvais complément verbal, absence d'accord du participe passé, mauvaise utilisation de la voix passive, mauvaise compréhension des principales fonctions de la voix passive et,

par conséquent, utilisation de cette structure dans les mauvais cas ). Il peut également s'agir d'un croisement entre la voix passive, la voix active et la voix active inversée. Cependant, il est très important d'utiliser cette structure correctement pour une communication efficace et compréhensible.

Enfin, quelques œuvres d'écrivains français ont été analysées, à savoir « Les faux-monnayeurs » d'André Gide et « La prophétie des Abeilles » de Bernard Werber. Des œuvres de différents siècles ont été spécifiquement sélectionnées pour voir si l'utilisation de la voix passive a diminué au fil du temps. L'étude a montré que la voix passive est toujours pertinente pour les textes littéraires, qu'elle apporte beaucoup de nouveautés et qu'elle permet de placer correctement les accents. Vous pouvez également trouver des exemples de la voix passive impersonnelle, qui se réfère généralement au temps ou au lieu dans de telles phrases.

De nombreux exemples d'utilisation de la voix passive peuvent être trouvés dans des articles du domaine juridique, administratif, scientifique ou médical. C'est dans ces exemples que l'on peut voir d'autres raisons d'utiliser la voix passive, comme donner un conseil ou donner un sens général à une phrase sans la personnifier. Il n'en va pas de même pour la chanson française, la poésie et la publicité. Ici, la voix passive est assez peu utilisée, ce qui s'explique par le souci d'une communication rapide.

Enfin, la voix passive est donc bien présente dans la langue française, mais elle est plus activement utilisée à l'écrit. On la retrouve souvent dans les travaux universitaires ou dans la littérature. Elle a de nombreuses fonctions et variations de formes.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. Агенція медійного росту "Або". Як зробити ефективний рекламний банер: 5 порад редакціям. Medium. URL: <https://agency-abo.medium.com/як-зробити-ефективний-рекламний-банер-5-порад-редакціям-a1d20c1e1a51>
2. Гуз О. Проблема територіальної варіативності сучасної французької мови. Одеський лінгвістичний вісник. 2017. Т. 2, № 9. С. 5–6. URL: [http://oljournal.in.ua/v9\\_2/3.pdf](http://oljournal.in.ua/v9_2/3.pdf).
3. Гурчунова Є. Рекламні тексти: приклади, особливості, структура – AboutMarketing. AboutMarketing. URL: <https://aboutmarketing.info/klasychna-reklama/reklamni-teksty/>
4. Contributeurs aux projets Wikimedia. Voix passive – Wikipédia. *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. URL: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Voix\\_passive](https://fr.wikipedia.org/wiki/Voix_passive)
5. De Cuyper, G., Depraetere, I. On the Rise of the French Passive. *Journal of French Language Studies*, 17(1), 2007, P. 1-21.
6. Delatour, Y. La voix passive : un cas particulier d'aspectualisation? *Langue française*, 169(1), 2011, P. 9–23.
7. Desclés J.-P., Guentchéva Z. Le passif dans le système des voix du français. Sur le passif (MARS 93). P. 73–102.
8. Dubois G. *Grammaire structurale du français, tome 2, Le Verbe*, Larousse, 1967, p. 81. URL: <https://www.jstor.org/stable/41557517?seq=4>
9. Gaatone D. Les locutions verbales et les deux passifs du français. Sur le passif (MARS 93). No. 109. P. 37–52.
10. Gauchola R. Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol. *Lidil* 46, 2012, P. 153–173.
11. Grevisse M., Goosse A. *Le bon usage : grammaire française (14th ed.)*. De Boeck Supérieur, 2011.
12. Kanta M. Analysis of Passives Constructions in French Based on Functional-typological Grammar by Givón. *Procedia – Social and Behavioral Sciences*. Vol. 174. 2015, P. 313–320. URL: <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2015.01.665>

13. La voix passive – le FLE en un 'clic'. le FLE en un 'clic' – Français Langue Étrangère. URL: <https://lefleenu clic.com/la-voix-passive/>
14. La voix passive. Connectigramme. URL: <http://www.connectigramme.com/passif.html/odyframe.htm>
15. Lamiroy B. Pourquoi il y a deux passifs. Sur le passif (MARS 93). No. 109. P. 53–72.
16. Le Goffic P. Linguistique et enseignement des langues : a propos du passif en français. apprentissage du français langue étrangère (décembre 1970). No. 8. P. 78–89.
17. Nikolskaia E., Goldenberg T. Grammaire française : підручник. 3rd ed. Moscou : École supérieure, 1974, P. 364.
18. Repiso I., Granget C. La thématization du Patient-victime à l'oral : Étude pilote sur les verbes à trait désagréable. index – HAL-SHS – Sciences de l'Homme et de la Société. URL: <https://shs.hal.science/halshs-03498717/document>
19. Riegel M. Grammaire méthodique du français, / M. Riegel, J. Pellat, R. Rioul. – Paris: Hachette (Presses universitaires de France, 1994. – (« Quadrige 337 »).
20. Roussel E. Le commentaire associé au passif anglais. Accueil – Archive ouverte HAL. URL: [https://hal.science/hal-00012395/file/Cahier\\_CRISCO\\_15\\_Roussel.pdf](https://hal.science/hal-00012395/file/Cahier_CRISCO_15_Roussel.pdf)
21. Shyldkrot H. B.-Z. Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : se laisser. Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse (SEPTEMBRE 99). No. 135. 1969, P. 63–74.
22. Smith E. The Passive in French. Canadian Modern Language Review. 1948. Vol. 5, no. 1. P. 30–32. URL: <https://doi.org/10.3138/cmlr.5.1.30>
23. Tomassone R., 2002, A propos du thème, *Connaissance du français*, 44, P. 37-43.
24. Tyne H. Le français en contextes. Approches didactiques, linguistiques et acquisitionnelles. Accueil – Archive ouverte HAL. URL: <https://hal.science/hal-01541654/document> .
25. Weinrich H. : Grammaire textuelle du français, traduction Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert. Paris Didier/Hatier, 1989, P. 672.

## SOURCES D'ILLUSTRATIONS

26. Реєстрація іноземця в Україні за місцем проживання : Migrate Львів. Міграційні юристи. URL: <https://migrate.com.ua/fr/regystratsyya-v-ukrayne-po-mestu-prozhyvanyya-ynostrannogo-grazhdanyna/>
27. Aide militaire à l'Ukraine : les alliés engagés, mais prudents. *euronews*. URL: <https://fr.euronews.com/2023/04/21/aide-militaire-a-lukraine-les-allies-engages-mais-prudents>
28. Flaubert G. Madame Bovary / Madam Bovary. Panamericana Editorial, 2003, P. 408.
29. France : condamné pour viol, le chanteur marocain Saad Lamjarred remis en liberté. TV5MONDE. URL: <https://information.tv5monde.com/info/france-condamne-pour-viol-le-chanteur-marocain-saad-lamjarred-remis-en-liberte-496004>
30. Gide A. Faux Monnayeurs. French & European Pubns, 1972.
31. La protection juridique des droits de l'homme - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes - [www.coe.int](http://www.coe.int). Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. URL: <https://www.coe.int/fr/web/compass/legal-protection-of-human-rights>
32. Langlois D. F. Diabète de type 2 : comment le prévenir ?. <https://www.passeportsante.net/>. URL: <https://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=diabete-type2-pm-prevention-du-diabete-de-type-2>
33. Les règles d'isolement face au Covid-19. *Gouvernement.fr*. URL: <https://www.gouvernement.fr/actualite/les-nouvelles-regles-d-isolement-et-de-quarantaine-face-au-covid-19>
34. Rosmino C. Maladies rares : « La recherche a donné un nom à ma pathologie ». *euronews*. URL: <https://fr.euronews.com/next/2022/06/16/maladies-rares-la-recherche-a-donne-un-nom-a-ma-pathologie>
35. Saint-Exupéry A. d. Petit Prince. Independently Published, 2017.

- 36.Soudan : la difficile opération d'évacuation des ressortissants étrangers. *TV5MONDE*. URL: <https://information.tv5monde.com/afrique/soudan-la-difficile-operation-d-evacuation-des-ressortissants-etrangeurs-496071>
- 37.Werber B. La Prophétie des abeilles. ALBIN MICHEL, 2021, P. 592.
- 38.Zola É. Germinal. Independently Published, 2018.